

TROPHÉES NUMÉRIQUES DE L'AGROALIMENTAIRE

Normandie

ÉDITION 2019



Dossier de candidature

SOYEZ PARMIS LES 5 LAURÉATS À BÉNÉFICIER D'OPPORTUNITÉS COMMERCIALES AINSI QUE DE DISPOSITIFS DE COMMUNICATION ET DE MISE EN RELATION POUR ACCÉLÉRER VOTRE RÉUSSITE.

Inscriptions ouvertes jusqu'au lundi 6 août 2018



Dossier de candidature

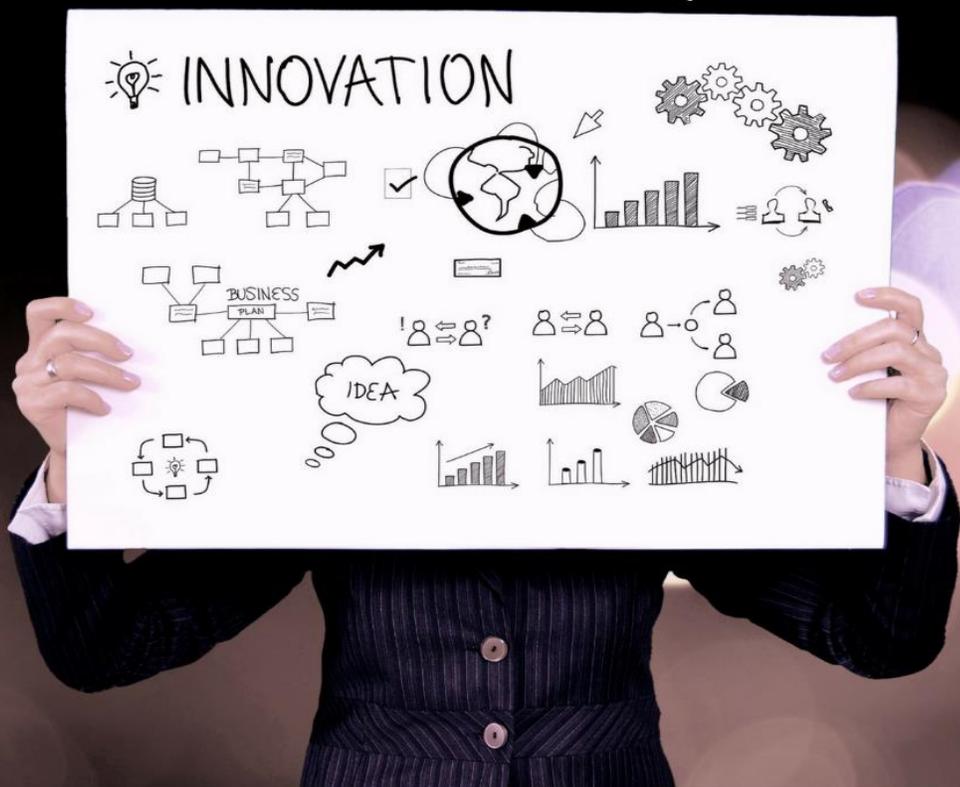
Vous avez développé une solution numérique
ou digitale post janvier 2017 et vous ciblez
le marché de l'agroalimentaire
ou de la distribution ?

C'EST LE MOMENT DE VOUS INSCRIRE !

Depuis 11 ans, l'[AREA Normandie](#) soutient
les innovations produits des entreprises agroalimentaires régionales.
En 2017, l'action s'est ouverte avec succès aux solutions numériques
et digitales pour l'agroalimentaire et la distribution.

**PARTICIPEZ À LA 2ÈME ÉDITION DES TROPHÉES
NUMÉRIQUES DE L'AGROALIMENTAIRE EN NORMANDIE !**

Les trophées numériques



TÉMOIGNAGE

« Grâce aux trophées de l'agroalimentaire et à son étendue médiatique, nous avons pu nous faire connaître par de nouveaux clients de la région et faire de belles rencontres. C'est d'ailleurs lors de cet événement que nous avons pu rencontrer notre nouvelle technico-commerciale, jeune ingénieure en agroalimentaire, qui travaille chez nous depuis maintenant 6 mois »



Laurent Malgras, Directeur commercial et Co-fondateur de Leancure.

Leancure est une solution primée.

RÉSUMÉ

LE CONCEPT :

Un concours qui récompense les meilleures solutions numériques et digitales portées par des entreprises normandes.

LES PRIX DECERNES :

- **APPLICATION MOBILE** : le cœur du projet est la création d'une application mobile.
- **EQUIPEMENT** : amélioration ou création de processus industriels.
- **OBJET CONNECTE** : applications ou services connectés.



Pourquoi participer ?



POUR LES LAUREATS, LES AVANTAGES SONT MULTIPLES :

- **GAGNEZ** en notoriété : bénéficiez des retombées presse dans les médias régionaux, nationaux et sur les réseaux sociaux en lien avec notre agence de relation publique mais aussi à travers un support dédié aux lauréats diffusé à 1500 exemplaires et sur une **vidéo réalisée pour promouvoir votre entreprise**.
- **BENEFICIEZ** d'un groupe de travail composé de 18 entreprises agroalimentaires adhérentes à la marque agroalimentaire régionale [SAVEURS DE NORMANDIE](#) qui s'engagent à étudier votre solution, ainsi que la façon dont elle peut être testée et déployée dans leurs entreprises.
- **CAPITALISER** sur réseau de contacts et profitez des partenariats noués avec les enseignes sur notre de la Grande distribution, Cash and Carry et de la restauration : AUCHAN, METRO, API RESTAURATION que vous pourrez rencontrer à l'occasion de rendez-vous.
- **PROFITEZ** d'une visibilité lors de la soirée de promulgation des lauréats 2019 des Trophées le 18 octobre prochain à la caisse régionale du Crédit Agricole devant plus de 200 acteurs économiques régionaux.
- **OBTENEZ** des mises en contacts avec des partenaires des Trophées sous la forme de rendez-vous ciblés pouvant aboutir à des prestations d'accompagnement en commerce, stratégie sur la base de dispositif de financements régionaux et/ ou d'un hébergement au Village by CA.

PLUS QU'UN CONCOURS, NOTRE OBJECTIF EST DE VOUS APPORTER UN SERVICE

Organisation

LES DATES CLÉS



06 AOUT
Date limite
d'envoi des
dossiers de
candidature

23 AOUT
Réunion du
jury : sélection
des lauréats

FIN AOUT
Conception
des outils
promotionnels
→ livret, vidéo
(30 et 31 août)

COURANT SEPTEMBRE
Présentation de votre
solution auprès des
membres de la marque
régionale « Saveurs de
Normandie »

18 OCTOBRE
Soirée de
promulgation

LE JURY

Afin de garantir la qualité de cet événement, nous adoptons un protocole rigoureux.

Nous réunissons un jury pluridisciplinaire d'experts composé de spécialistes de l'innovation, d'acteurs économiques régionaux et de distributeurs.

La sélection s'effectue selon une grille de notation minutieusement élaborée par nos soins.



Les inscriptions sont gratuites !



POUR VOUS INSCRIRE, C'EST TRÈS SIMPLE !

ETAPE 1 – Veuillez compléter sur Internet le [dossier de candidature](#). Il vous sera notamment demandé de décrire votre projet, son caractère innovant et sa valeur ajoutée pour l'agroalimentaire. Prenez le temps de répondre aux questions et n'hésitez pas à revenir vers nous si vous avez besoin d'un complément d'informations.

ETAPE 2 – Afin de terminer votre inscription, nous vous prions de nous faire parvenir par e-mail, à caroline.lion@area-normandie.com, le règlement signé et la fiche d'engagement complétée. Nous avons besoin de tous les documents dûment remplis et signés pour prendre en compte votre inscription.

ETAPE 3 – Nous reviendrons vers vous pour vous expliquer en détails la rencontre avec le jury.

ETAPE 4 – Nous vous communiquerons dès que possible les résultats.

BONNE CHANCE !

DES QUESTIONS ? CONTACTEZ-NOUS :

Jocelyn FONTAINE
Directeur adjoint
jocelyn.fontaine@area-normandie.com
Tél : 02.3128.15.37
Mob : 06.74.83.02.69



AREA Normandie
Association Régionale des Entreprises
Alimentaires de Normandie
Immeuble Pentacle
5, Avenue de Tsukuba
14200 Hérouville Saint Clair

Lise KELLER
Assistante marketing
commercial@area-normandie.com
Tél : 02.31.83.11.22
Mob : 07.71.07.07.36



Règlement synthétique TROPHEES NUMERIQUES DE L'AGROALIMENTAIRE 2019



1. Concept

Récompenser, mettre en valeur et faciliter la mise en marché de solutions et/ou de technologies numériques en Normandie permettant le développement des entreprises agroalimentaires et/ou des acteurs de la distribution dans une dimension gagnante pour chaque partie (entreprise numérique ou digital, entreprises agroalimentaires et/ou distributeurs). Ceci dans la perspective d'optimiser la production, de créer, développer ou améliorer un produit et/ou service en créant une valeur ajoutée différenciante.

Cette action permettra aux lauréats d'accéder à un réseau d'entreprises et de compétences multiples destinées à réaliser des déploiements, des test-marchés et à contribuer si besoin à l'amélioration des solutions proposées par un système de mutualisation et de conseil. Il s'agit donc d'une ambition d'accélérer le développement des solutions récompensées.

2. Jury des Trophées

Le jury sera composé d'experts pluridisciplinaires, de spécialistes de l'innovation, d'acteurs économiques régionaux, de distributeurs, de représentants et de deux chefs d'entreprises agroalimentaire membres de l'AREA NORMANDIE, à savoir :

- **De spécialistes régionaux de l'innovation** : AREA, AGRI'UP, AD Normandie, BPIFRANCE, INPI, VALORIAL, NORMANDIE FRENCH TECH, POLE TES, POLE ATEN, NORMANDIE INCUBATION
- **De financeurs et partenaires** : REGION NORMANDIE, CAEN NORMANDIE DEVELOPPEMENT, CREDIT AGRICOLE NORMANDIE, DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET, CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE NORMANDIE, DIRECCTE DE NORMANDIE, Marque Régionale Agroalimentaire SAVEURS DE NORMANDIE
- **De représentants de la Grande Distribution** : AUCHAN, CARREFOUR et SYSTEME U
- **De représentants de la RHD** : METRO et API RESTAURATION

Le jury se réunira le jeudi 23 août 2018.

Chaque société sera informée par courrier et par email de la décision du jury.

3. Conditions de participation

Les Trophées numériques de l'agroalimentaire sont ouverts à toute entreprise dont les bureaux sont basés en Normandie et ayant développé ou étant à un stade avancé du développement d'une solution numérique pouvant être mise en lien direct ou indirect avec l'agroalimentaire auprès d'une cible d'entreprises du secteur et/ou de distributeurs.

Les innovations présentées devront avoir été développées ou avoir bénéficié d'une avancée majeure dans leur développement au cours de la période **de janvier 2017 à juin 2018**. L'entreprise qui souhaite participer doit envoyer son dossier de candidature complet et un «visuel» **avant le lundi 06 août 2018**.

4. Déroulement des trophées

Parmi l'ensemble des dossiers de candidatures, une évaluation précise sera conduite auprès d'un panel d'experts technologiques, d'entreprises du secteur, de financeurs et de distributeurs. Les solutions numériques sélectionnées grâce à une matrice de notation par le jury seront identifiées comme finalistes 2019 des Trophées Numériques de l'agroalimentaire normands sur la base d'une note devant être supérieure ou égale à la moitié du total des points de la matrice d'évaluation. Parmi les lauréats, les solutions innovantes proposées pourront s'inscrire dans l'une des catégories de prix suivantes :

- *Prix application mobile* : le cœur du projet est à la création d'une application mobile
- *Prix équipement* : amélioration / création de processus industriels
- *Prix objet connecté* : applications ou services connectés
- *Prix coup de cœur numérique ou digital* : pour les autres solutions ciblant le secteur agroalimentaire ou de la distribution

Les participants présenteront un dossier expliquant de manière détaillée la nature de leurs innovations numériques. Chaque dossier sera évalué en fonction des 6 critères suivants :

- Le caractère innovant et technologique
- La valeur ajoutée
- La pertinence économique
- La faisabilité de déploiement
- Le processus de développement
- La viabilité financière

Une même innovation numérique ne pourra être lauréate qu'une seule fois, mais une même entreprise pourra présenter autant de produits qu'elle le désire.

L'entreprise sélectionnée s'engage à être présente à la cérémonie de remise des trophées, **qui se tiendra le 18 octobre 2018**, et à transmettre les informations nécessaires à la réalisation des documents de promotion des Trophées Numériques de l'Agroalimentaire.

5. Contribution financière

Participer à l'opération n'implique aucun engagement financier concernant le dépôt des dossiers.

Par ailleurs, **une contribution financière sera demandée aux lauréats à hauteur de 700 euros** correspondant aux actions de promotion qui découleront directement des Trophées numériques de l'agroalimentaire : soirée de lancement, dispositif collectif de relation presse, réalisation d'une vidéo de promotion de l'entreprise lauréate, ainsi que d'un support promotionnel, mise en relation avec des entreprises et des distributeurs et éventuels test consommateurs.

6. Protection des solutions numériques et digitales

Toutes les innovations présentées font parties de la promotion de l'évènement et pourront être rendues public dès leur évaluation par le Jury à moins que le lauréat n'exprime des réserves par écrit que l'AREA-Normandie s'engagera à respecter. Dans le cas contraire, il vous appartient de vous assurer que vos droits à la propriété sont préservés sur les innovations. Sur demande, l'AREA-Normandie pourra orienter les lauréats qui le souhaitent vers l'INPI pour un diagnostic de protection de marque ou de données. A ce titre, vous garantisiez l'AREA-Normandie contre tout recours qui pourrait naître de la divulgation de l'invention au public.

- Prix attribué en 2018 -

FICHE D'ENGAGEMENT

A renvoyer par mail à caroline.lion@area-normandie.com
avant le lundi 06 août 2018

ENTREPRISE :
CONTACT :
FONCTION :
ADRESSE :
TELEPHONE: FAX :
E-MAIL :

Le dépôt du [dossier de candidature](#) est entièrement gratuit.

Seuls les **lauréats** seront sollicités à hauteur de **700 euros H.T.** au titre des frais de dossier et des participations aux actions promotionnelles et commerciales.

- Je souhaite participer aux Trophées Numériques de l'Agroalimentaire 2019.
- J'ai pris connaissance du règlement du concours et m'engage à le respecter.
- Je ne souhaite pas participer aux Trophées Numériques de l'Agroalimentaire 2019.

Fait à Le Signature

Jocelyn FONTAINE
Directeur adjoint
jocelyn.fontaine@area-normandie.com
Tél : 02.3128.15.37
Mob : 06.74.83.02.69



AREA
NORMANDIE
L'alimentaire en mouvement
AREA Normandie
Association Régionale des Entreprises
Alimentaires de Normandie
Immeuble Pentacle
5, Avenue de Tsukuba
14200 Hérouville Saint Clair

Lise KELLER
Assistante marketing
commercial@area-normandie.com
Tél : 02.3183.11.22
Mob : 07.7107.07.36